

La lettre de l'Opération



L'Arche des Chiros

Edito

Il y a tout juste un an, sortait le premier numéro de L'Arche des Chiros. Depuis, une centaine de refuges ont été créés amenant leur nombre à 207. L'investissement des structures relais locales et la volonté des propriétaires publics et privés d'œuvrer pour la protection des chauves-souris ont donc permis d'agrandir le réseau et de garantir à ces petits mammifères volants le gîte et le couvert. A travers ce nouveau numéro, vous découvrirez de beaux exemples d'actions en faveur des chauves-souris, parfois même originaux comme la mise en place, dans un écolodge, d'une éco-participation pour financer un projet de restauration d'une gare SNCF abritant une colonie de près de 600 femelles. Il est également l'occasion de mettre en avant la pose de gîtes artificiels à travers un exemple concret d'utilisation et de bons plans pour en acheter ou en créer.



Jihane Hafa
Coordinatrice chauves-souris

Sommaire

- Réseau de refuges pour les chauves-souris en Auvergne p2
- Nuit de la chauve-souris p2
- Un peu de lecture... p2
- Focus sur un Refuge...en région Centre p3
- La fiche espèce : la Pipistrelle commune p5
- Du concret p6
 - Que faire si vous trouvez une chauve-souris à terre ?
 - Bons plans de gîtes artificiels
- Rendez-vous p6

Réseau de refuges pour les chauves-souris en Auvergne

Depuis la fin de l'année 2012, la mise en œuvre des refuges pour les chauves-souris en Auvergne a débuté sous l'impulsion de Chauve-Souris Auvergne, le correspondant régional du réseau. Le classement de sites à enjeux de conservation, mais également « symboliques » ou touristiques, susceptibles d'être de bons relais de sensibilisation à la fragilité des Chiroptères, a été privilégié.

Les quatre départements de la région sont d'ores et déjà concernés par ce réseau avec respectivement 3 refuges dans l'Allier, 1 dans le Cantal, 2 en Haute-Loire et 3 dans le Puy-de-Dôme. Parmi les espèces concernées, citons le Petit rhinolophe, le Grand rhinolophe, le Murin de Brandt, le Murin à moustaches, la Sérotine commune, les oreillards... 23 des 28 espèces connues en Auvergne ont été observées dans ces refuges !

A ce jour, ce sont 9 refuges qui ont déjà été créés dont 7 qui accueillent du public. Un refuge chez un particulier existe également (colonie de murins à moustaches pour laquelle un faux volet a été installé) et une commune entière a dernièrement rejoint le réseau (commune de Courgoul dans le sud du Puy-de-Dôme où 19 espèces ont été recensées dont une méta-colonie de petits rhinolophes). Les sites comptent un village vacances, trois châteaux ouverts au public, un « café-librairie-épicerie culturelle », un parc de découverte scientifique sur la paléontologie et un écolodge.

Pour l'année 2014, une demi-douzaine de projets sont d'ores et déjà dans les cartons et devraient permettre d'étoffer encore ce réseau.



Contact : Chauve-Souris Auvergne – Place Amouroux - 63320 Montaigut-le-Blanc
Tél : 04.73.89.13.46 / contact@chauve-souris-auvergne.fr / www.chauve-souris-auvergne.fr

Nuit de la chauve-souris

La 17^{ème} Nuit de la Chauve-souris a comptabilisé 214 animations cette année. C'est un véritable succès et nous vous donnons donc rendez-vous les 30 et 31 août 2014 pour la 18^{ème} édition de cet événement international.



Un peu de lecture...

Noël approche et les longs moments passés près du feu également. Quoi de mieux alors que de prendre un livre et d'en apprendre un peu plus sur vos locataires ailées.

La SFEPM a sélectionné pour vous :

* *Les chauves-souris ont-elles peur de la lumière ? 100 clés pour comprendre les chauves-souris* de François Prud'homme paru aux éditions Quæ en 2013 (208 pages - à commander sur www.quae.com)

* *La ronde des chauves-souris* : bande dessinée de 18 pages à commander à la SFEPM pour 4 €, frais de port inclus.
<http://www.sfepm.org/boutique/pedagogie/BDCS.htm>

Zoom sur le projet Cavarnac en route !

L'écolodge du Lac du Pécher (<http://www.ecolodge-france.com> - photo ci-contre) sur la commune de Chavagnac est devenu en début d'année 2013 le deuxième refuge pour les chauves-souris de la région Auvergne. Cette inscription marque plus encore l'envie des propriétaires, Laurence Costa et Daniel Siegel, de s'inscrire dans une conservation active du patrimoine naturel !

L'écolodge rejoint donc le réseau des refuges et le partenariat qui se développe s'articule autour de trois actions :

- 1) un travail d'inventaire complémentaire qui a permis l'identification d'une douzaine d'espèces sur le site dont une nouvelle en 2013 (Pipistrelle de Nathusius). A termes, l'objectif est d'améliorer la gestion du site (fauche tardive, aménagements complémentaires du bâtiment...),
- 2) une série d'animations à destination des clients de l'écolodge et du restaurant dont ont bénéficié cette année 55 personnes,
- 3) enfin, une éco-participation est proposée aux clients de l'écolodge, le projet Cavarnac.

Une éco-participation, kesaco ?

Le principe est simple, il est proposé à chaque client de verser sur la base du volontariat un euro par séjour pour ce projet visant à la protection d'une ancienne gare SNCF qui se dégrade rapidement (trous dans la toiture, fréquentation anarchique ...), et qui accueille une colonie mixte de grands rhinolophes et murins à oreilles échancrées (près de 600 femelles en tout !). Pour chaque euro versé par un client, l'écolodge ajoute un euro de plus. Le but est de réunir les fonds nécessaires pour réaliser les travaux de consolidation, d'aménagement et de fermeture de ce site remarquable de la gare de Cavarnac !





Focus sur un Refuge... en région Centre

Dans chaque "Arche des Chiros" sera présenté un Refuge pour les chauves-souris. Outre une présentation du site et de ses enjeux, nous essaierons de percer les motivations des signataires et de relever quelques initiatives simples qui peuvent être prises en faveur des chauves-souris.

Le "Refuge Le Coupoy", propriété de Maurice et Geneviève Angers, est situé sur la commune de Menetou-Couture, à l'est du département du Cher. La construction principale est une ancienne ferme, dite longère, datant des années 1830. Elle a été rénovée en 1985. L'environnement principal est forestier au nord et à l'est, mixte au sud avec l'élevage et céréalière à l'ouest. Un étang dit "du Coupoy" se trouve au sud.

La cohabitation avec les chauves-souris ne date pas d'hier pour Maurice et Geneviève. En effet, dans leur première maison en Provence, 80 chauves-souris avaient élu domicile dans l'isolation d'un mur en passant par un trou gros comme un doigt, juste sous un rebord de fenêtre. Les moustiques n'avaient alors qu'à bien se tenir ! Arrivés en 1999 à Menetou-Couture, en pleine campagne, l'idée de retrouver ces grandes consommatrices d'insectes pour s'assurer des soirées tranquilles leur est apparue comme une évidence. Elles se sont vite manifestées et leur gîte au pignon de la maison a été rapidement localisé par Maurice qui y a ajouté un nichoir. Maurice et Geneviève étant refuge LPO depuis longtemps, ils n'ont pas hésité une seule seconde pour rejoindre l'Opération Refuge pour les chauves-souris en juillet 2011, ce couple berrichon étant d'ailleurs le premier signataire de l'opération depuis qu'elle est portée par la SFEPM à l'échelle nationale!

Depuis plusieurs années, Maurice et Geneviève ont naturellement posé des nichoirs dans le but de les fidéliser et surtout de les aider à prospérer, les moustiques étant aussi redoutables dans la campagne berrichonne. Le Refuge compte un gîte artificiel de parturition (de mise-bas) placé sur le pignon et qui se prolonge dans l'isolation de la toiture, ainsi que six gîtes de repos. Le site est doté d'une prairie de plus de trois hectares qui a été complétée par la plantation en ligne de près de trois cents arbres (pruniers, pêchers, noyers, peupliers, sapins ...) créant ainsi des couloirs de vol que les chauves-souris empruntent régulièrement. Les haies naturelles ont été précieusement conservées et une grande mare auto-alimentée par résurgence est venue compléter l'intérêt biologique du site où sont observés une grande diversité d'insectes, des grenouilles, des serpents, des chevreuils..., et les chauves-souris en chasse le soir. Un gîte artificiel avec récupération de guano installé près de la mare montre pour le moment la présence de pipistrelles.

Dans ce site Refuge, les chauves-souris utilisent donc les gîtes conçus et posés spécialement pour elles (voire même les nichoirs destinés aux oiseaux !) mais aussi les gîtes naturels que leur offrent la maison et les espaces verts. Par exemple, les trous de la charpente en chêne



Pose d'un gîte artificiel au pignon de la maison. Ce gîte de parturition composé de lamelles de bois et occupé par des pipistrelles communes se prolonge dans l'isolation de la toiture. Une plaque décorée posée devant ne laisse aucun doute sur l'identité des occupants et assure au gîte une protection efficace contre le soleil et la pluie.



Maison en ruine se trouvant dans la prairie du Refuge. Des pipistrelles y ont élu domicile.



Gîte en bois placé sur la façade de la maison et remplaçant la fonctionnalité potentielle de gîte que peut constituer un volet laissé constamment ouvert. L'accroche du nichoir artificiel à l'arrêt de volet permet la fermeture de ce dernier sans déranger les chauves-souris installées.

de la maison en ruine du bas sont utilisés par des pipistrelles et nul doute que les vieux chênes et les gros arbres pleins de trous et dont l'écorce est décollée abritent quelques demoiselles ailées.

Impossible de passer devant ce refuge sans apercevoir les gîtes sur la façade de la maison et le panneau Refuge pour les chauve-souris. La maison a d'ailleurs tellement de succès que la mairie de Menetou-Couture a demandé à la mettre sur sa page internet ! Un chemin de randonnée longe la maison également et il n'est pas rare qu'une discussion naisse entre les promeneurs curieux et les propriétaires désireux de communiquer sur cette cohabitation pacifique et sur l'intérêt de conserver ces mammifères. L'exposé prend vingt à trente minutes et parfois la circulation est même freinée par l'abondance des auditeurs. Maurice et Geneviève font visiter le refuge sur rendez-vous et profitent de ces échanges pour diffuser des plaquettes de la SFEPM et de la LPO.

Quel soutien ! Maurice et Geneviève ont une conception de la nature que nous aimerions universelle : « toute vie est sacrée et bienvenue, rien ne doit être détruit. Aucun traitement chimique n'est utilisé. » Voilà une jolie phrase pour reprendre certains engagements de l'Opération Refuge pour les chauves-souris !

Facebook : Refuge Le Coupoy

• **Combien avez-vous posé de gîtes et quel résultat obtenez-vous ?**

Nous en avons posé six depuis la signature de la convention en juillet 2011. Le gros gîte de parturition fonctionne parfaitement, puisque souvent nous remontons les nouveaux-nés tombés du gîte. La fréquentation des autres gîtes est très aléatoire, ils servent surtout comme reposoir durant la nuit et aussi parfois le jour, mais l'occupation se résume à quelques individus, pas plus de cinq en même temps. Nous avons noté une très nette diminution des effectifs cette année...

• **Avec le recul, quel type de gîte fonctionne le mieux ?**

C'est sans conteste le gîte à lamelles, notre création en 2000.

• **Pour des gens qui souhaiteraient tenter l'expérience chez eux, quels sont vos conseils en terme de fabrication et d'installation des gîtes ?**

Pour tous les gîtes, qu'ils soient destinés aux oiseaux ou aux chauves-souris, l'utilisation de planches brutes en chêne de 2 cm minimum d'épaisseur est à favoriser car elles confèrent une bonne inertie thermique et sonore.

Certains gîtes peuvent être réalisés avec des bûches de chênes ou de fruitiers qu'il faut évider. L'épaisseur de la paroi est alors de 2,5 cm. minimum. Ce type de gîte doit être cerclé avant la pose pour éviter l'éclatement dû aux variations d'hygrométrie extérieure.

Tous nos gîtes sont traités extérieurement avec de l'huile de lin sans siccatif et subissent un nettoyage interne et un contrôle externe une fois par an.

Pour commencer, nous conseillerions aux lecteurs la fabrication du gîte à lamelles puisque c'est celui qui fonctionne le mieux chez nous !



Bienvenue chez Maurice et Geneviève qui affichent fièrement le panneau de l'Opération Refuge pour les chauves-souris.

Merci à Maurice et Geneviève Angers pour leurs témoignages et les photographies.

Autre gîte en bois posé sur la façade. Des rainures ont été faites sur la piste d'atterrissage pour permettre une bonne accroche des individus regagnant le gîte, rainures se retrouvant d'ailleurs à l'intérieur. Pose de gîtes sur un portique.



... est une des plus petites chauves-souris d'Europe. De la taille d'un pouce, son poids est en moyenne de 5 grammes. C'est l'espèce de chauve-souris la plus commune en France car très bien adaptée aux milieux anthropisés. Sa face et ses ailes sont brun noir et contrastent avec son pelage brun roussâtre, face dorsale et brun jaunâtre, face ventrale. Lorsqu'elle chasse, la Pipistrelle commune se distingue par un vol rapide et papillonnant. Elle tournoie souvent autour des lampadaires ou longe les haies et les arbres solitaires. Même s'il a été observé qu'elle pouvait vivre jusqu'à 16 années, dans la nature, son espérance de vie est en moyenne de deux à trois ans.

La fiche espèce

Régime alimentaire

La Pipistrelle commune est l'une des espèces qui part chasser le plus tôt (quelques minutes après le coucher du soleil). Elle sillonne alors son domaine vital, ne s'éloignant que très peu de son gîte, en moyenne un à deux kilomètres. Opportuniste, elle profite de l'abondance des insectes au moment de sa sortie. Même si les diptères représentent la plus grande partie de ses proies, elle s'oriente également vers les papillons et autres coléoptères. Elle peut capturer jusqu'à 3000 insectes en une nuit.

Mode de vie

L'hiver, les pipistrelles, tout comme les noctules, ne se réfugient que très rarement dans les cavités souterraines. Elles leur préfèrent des bâtiments isolés non chauffés et autres greniers frais. Certaines peuvent hiberner dans les mêmes lieux que ceux fréquentés en été. Tunnels, cavités d'arbre, fissures sont autant de gîtes potentiels durant l'hiver.

L'été, les femelles se regroupent et investissent plus particulièrement les maisons, garages et granges. Les mâles vivent solitaires ou en petits groupes dans différentes anfractuosités. Les femelles sont relativement fidèles à leur gîte de mise bas. Une colonie peut alors en compter de trente à une centaine. Les naissances ont lieu durant le mois de juin après 40 à 50 jours de gestation. A la fin du mois de juillet, les jeunes ont appris à voler et la colonie se disperse petit à petit.

Cohabiter avec la Pipistrelle commune

Il est très facile de vérifier si des pipistrelles occupent votre maison. Sortant au crépuscule, il suffit de vous placer à l'extérieur pour observer leur envol.

De nature discrète, elles peuvent parfois causer quelques désagréments comme la production de guano (crottes) en quantité si elles sont nombreuses ou encore des grattements perceptibles à travers les murs. Afin que la cohabitation se passe pour le mieux, des solutions peuvent être trouvées avec les spécialistes SFEPM des chauves-souris dans les régions*.

Si au contraire vous souhaitez favoriser l'installation des pipistrelles chez vous, il existe différentes solutions. Il est possible de créer des gîtes artificiels à fixer sous le toit, sur le pignon de votre maison ou encore dans votre jardin dans un endroit paisible et à l'abri de prédateurs tels que les chats et les rapaces nocturnes. Ils permettront, selon les modèles, d'abriter des individus isolés, souvent des mâles, voire une colonie de plusieurs dizaines de femelles. Un traitement des charpentes avec des produits non-toxiques comme le sel de Bore permettront aux chauves-souris de s'installer durablement sous votre toit.

*coordonnées de nos spécialistes chauves-souris : <http://www.sfepm.org/groupeChiropteres.htm>

Du concret



Petit rhinolophe - Laurent Arthur

Que faire si vous trouvez une chauve-souris à terre ?

Trouver une chauve-souris à terre n'est généralement pas bon signe. Si c'est un jeune tombé de la colonie, tout n'est pas perdu et il est possible, si vous avez connaissance de la localisation de la colonie, de le remettre en hauteur à proximité de l'entrée du gîte à l'aide de gants de jardinage, hors d'atteinte des prédateurs, en s'assurant qu'il s'agrippe convenablement sur le crépi par exemple. Si par contre vous ne savez pas d'où vient cette chauve-souris, qu'il s'agisse d'un jeune ou d'un adulte, le premier geste à faire est de mettre l'animal en sécurité. Toujours muni de gants, il vous suffit de prendre délicatement l'animal et de le mettre dans une boîte à chaussures tapissée de sopalin et au couvercle percé de petits trous pour laisser passer l'air. La boîte doit être ensuite placée dans un endroit au calme et plutôt sombre. Contactez ensuite la SFPEM au 02.48.70.40.03 ou consultez la page de notre site sur laquelle vous trouverez des contacts par région : <http://www.sfepm.org/groupeChiropteres.htm>

Nous vous rappelons, saison oblige, que la période délicate d'hibernation approche pour les chauves-souris. Durant toute cette saison, il est recommandé de ne pas les déranger et de ne pas les réveiller même si vous trouvez un individu qui a décidé d'entrer en léthargie près du sol ! Les chauves-souris en effet choisissent parfois des endroits quelque peu incongrus pour passer l'hiver comme ces petits rhinolophes qui ont cru bon de faire équipe avec une clé de porte ou de se réfugier dans un placard !



Petits rhinolophes - Laurent Arthur

Bons plans de gîtes artificiels...

La pose de gîtes a été évoquée plusieurs fois dans ce numéro. Nous vous proposons donc pour aller plus loin, quelques références et contacts utiles si vous souhaitez construire des gîtes ou en acquérir.

L'association Faune et Espaces, présidée par René Boulay, adhérent de longue date de la SFPEM, propose plusieurs modèles de nichoirs en matériaux recyclés, à poser sur des façades ou à fixer aux arbres (sans les blesser). Vous pouvez obtenir une plaquette des gîtes proposés en contactant René Boulay de 20h à 21h au 02.35.69.39.28.

Pour les bricoleurs, il vous sera facile de réaliser le gîte reproduit dans la bande dessinée *La ronde des chauves-souris* présentée en page 2 de ce numéro.

Le site de la Nuit de la chauve-souris vous propose également un plan simple de gîte à fabriquer. <http://www.nuitdelachauvesouris.com/que-faire-si.html>.

Rendez-vous

Retenez les différentes dates à venir.

Les Mammifères et surtout les chauves-souris seront sous les feux des projecteurs dans les prochains mois .

* Les 15^{èmes} Rencontres Nationales Chauve-souris de la SFPEM, organisées par le Muséum d'Histoire Naturelle de Bourges, se dérouleront du 14 au 16 mars 2014.

* 18^{ème} Nuit Internationale de la chauve-souris les 30 et 31 août 2014. Consultez le programme des animations sur le site www.nuitdelachauvesouris.com

* Le 37^{ème} Colloque Francophone de Mammalogie se tiendra en octobre 2014 en Bourgogne.

Compteur Refuges

207

Retrouvez l'Opération Refuge pour les chauves-souris sur www.sfepm.org

Questions, photographies, contributions... écrivez-nous !

Contact : jihane.hafa@sfepm.org
Tél : 02.48.70.40.03

Décembre 2013



Responsable de la publication : Jihane HAFA
Conception graphique et réalisation : Dominique SOLOMAS

Photo de couverture : Murins à moustaches - Laurent ARTHUR (Muséum d'Histoire Naturelle de Bourges)
Opération soutenue par le Ministère de l'Écologie et la Fondation Nature et Découvertes

